

Condition expresse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger
Les amoureux de blonde ou brune,
Le dimanche, au clair de la lune,
Chacun, aidé de sa chacune,
Vient guetter l'heure du berger.
Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.
On parle de fort bonnes choses.
Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la Croix.
Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle,
Vous le voyez : tout est en règle.
Chez maître Pierre, on est espiègle,
Ce n'est pas un grand mal, je crois.
Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la Croix.

ROBERT CAZE.

La seconde nature.

On lit dans la *Feuille d'Arvis de Neuchâtel* :
« Un propriétaire de Neuchâtel avait, il y a quelque temps, acheté un cheval appartenant à un laitier des environs de la ville. C'était une magnifique bête marchant à une belle allure, et son nouveau propriétaire, commodément assis dans la voiture que l'animal entraînait à toute vitesse, se félicitait de son achat.

Mais tout à coup le cheval s'arrête et ne veut plus avancer : menaces du conducteur, coups de fouet, rien n'y fait.

Désespéré et croyant cette fois avoir eu son « enrosée », comme disent les marchands de chevaux, l'acquéreur descend de voiture et sans y prendre garde, du manche de son fouet remue l'eau d'une petite fontaine se trouvant là. Puis il remonte dans sa voiture et l'ancien cheval du laitier, sans même avoir reçu l'ordre, reprend son trot, aussi léger qu'auparavant. »

LE CONTEUR A « LA GRAND'-

MÈRE QU'IL SAIT »

Vous avez dû, Madame, être fort étonnée de ne pas trouver, samedi dernier, la réponse promise. N'oubliez point que le *Conteur* est vaudois dans l'âme ; donc il a toujours « bien le temps ». Du reste, voici.

La parole est en premier lieu à Monsieur V. F. — car c'est un monsieur et non une dame, comme vous le pensiez.

*

V. F. — Votre mémoire, aimable grand'mère, est excellente. J'avais oublié l'historiette du thé dévot. Vous me la rappelez en y découvrant de bien noires intentions. Je ne me savais pas si méchant que cela ; mais on apprend tous les jours quelque chose.

Savez-vous ce que vous devriez faire pour prendre votre revanche ? ce serait d'écrire ce que votre pensée, « vibrante d'indignation », vous suggérerait : un article où vous diriez leur fait à ces « claquements de la langue contre le palais propres aux dégustateurs de vins de marque ». Il y aurait là matière à un croquis savoureux et coloré ; ne le pensez-vous pas ?

Seulement, me permettez-vous une petite remarque : il n'y a pas que les amis des grands crus dont la langue claque contre le palais ; ce signe de contentement s'observe tout autant chez les plus modestes consommateurs, chez l'ouvrier, le charretier, le vigneron, le bûcheron, chez tous ceux qui boivent frais, même d'un tout petit vin, quand ils l'ont bien gagné par leur labeur. Voilà qui va alimenter votre article, et le corser, quand bien même ces bra-

ves gens ne s'ingurgitent pas de l'« alcool », comme vous l'écrivez, aimable grand'mère. Sans doute, vous avez voulu dire « vin » ; autrement, à vous entendre, nous serions tous de pauvres alcooliques.

Bonne grand'mère, envoyez-nous bien vite votre article. Je ne doute pas qu'en le lisant ma langue ne claque comme elle le fait en ce moment-ci, où je vide un verre de vin de Pully à votre santé.

*

J. M. — Et maintenant, à mon tour ; ainsi, tout le *Conteur* y aura passé. Oh ! je serai bref.

Tout d'abord, Madame, je constate que nous ne voyons pas du tout les choses de la même façon. Voici, certes, qui ne facilite pas une entente. Je m'en affligerais, si je ne savais qu'il est un point sur lequel nous serons toujours d'accord : c'est notre commun attachement à votre, à notre « cher *Conteur* ».

Vous me reprochez de n'être pas féministe. C'est vrai. Je ne suis pas le seul, et je sais même, dans les rangs du sexe charmant, bon nombre de personnes aimables, intelligentes, dont la conversion est aussi toujours à faire.

Si donc je plaisais parfois le féminisme, vous reconnaîtrez cependant que je ne le combats pas. Je me borne à ne pas pousser à la roue.

Mais ne m'en veuillez point, si j'ai le sentiment que la victoire du féminisme, dont je ne doute pas plus que vous, Madame, mais que je veux complète, sera la confirmation la plus éclatante du scepticisme de beaucoup de représentants des deux sexes, touchant les bienfaits de ce nouveau régime. Et les dames ne seront peut-être pas les dernières à regretter d'avoir lâché la proie pour l'ombre.

Il leur faudra alors, à ces dames en culotte, rebrousser chemin, reprendre la robe, et reconquérir le cœur de leurs maris et de leurs enfants — s'il y en a encore. Oh ! mais ce sera vite fait : les hommes ont si peu de cranerie devant le sexe faible.

Attendons donc, voulez-vous. Il n'y a point péril en la demeure.

Nous ne sommes pas non plus d'accord, paraît-il, en ce qui concerne la « vraie manière d'être pieux ».

Ici, Madame, permettez que je m'en réfère encore à l'article « Un coup d'épée dans l'eau », que vous incriminez et dont, ne vous déplaît, j'ai de très bonnes raisons d'attribuer la paternité à M^{me} ou à M. de Gasparin. Je ne saurais d'ailleurs dire plus et aussi bien.

De la sincérité dans les convictions religieuses ou autres, de la simplicité dans la façon de les manifester, voilà tout ce que je demande. Ce n'est pas excessif, me semble-t-il.

A présent, ne pensez-vous pas, Madame, que les lecteurs de notre « cher *Conteur* » sont très au clair sur nos sentiments réciproques et qu'ils n'en demandent pas davantage, à moins qu'il ne vous plaise de répondre à l'invite de M. V. F. En ce cas, n'oubliez pas que les amis de notre journal aiment avant tout à rire ; à ce prix-là seulement, ils pardonnent toutes les opinions.

Question de nuance. — Un monsieur très épris, qui a obtenu une mèche des cheveux de celle qu'il aime, l'a portée chez un coiffeur pour s'en faire faire une bague.

Quand il vient la demander, la dame de comptoir répond, toute confuse, que ces précieux cheveux sont égarés.

Stupeur du monsieur. Mais la dame reprend en souriant :

— Je n'ai pas oublié la nuance : elle est facile à rassortir !

Condition expresse. — Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Surprise. — J'ai sur le bord de ma fenêtre, nous disait un ami, une caisse remplie de terre ; j'y ai semé des capucines : Sais-tu ce qui est venu ?

— Parbleu ! des capucines.

— Pas du tout, il est venu un sergent de ville qui m'a fait retirer ma caisse.

LES BIENS DU MERCIER D'ECHELLENS

Le fisc est âpre au gain, c'est sa nature. Si l'on en veut une preuve de plus, qu'on lise la missive suivante, gardée aux archives de l'Etat de Vaud, et qu'écrivait aux « illustres, hauts, puissants et souverains seigneurs l'advoyer et Conseil de la ville et canton de Fribourg », le bailli d'Echallens, bourg qui, comme on le sait, était gouverné alternativement par Berne et par Fribourg.

Magnifiques, puissants et souverains Seigneurs.

J'ai creu estre du devoir de ma charge de bailler advis à Vos Excellences comme c'est qu'un nommé Jehan du Plan, Savoyard de nation, et de condition taillable, auroit esté résident en ce lieu environ l'espace de dix ans, ayant tant ici qu'à Orbe tenu boutique de draperie, mercerie, caresmage et autres choses, et gaigné par ce moyen parmi vos subjects l'environ de quatre mille escus. Or est-il maintenant qu'iceluy estant tombé malade de phthisie, et aux abois de la mort présentement, ayant une femme Bourguignotte des plus madrées, a procuré la venue de ses frères ici ces jours passés, avec deux chevaux, auxquels sans faute aura baillé et chargé l'or et l'argent que ledit son mary peut avoir ramassé, avec le plus précieux de la boutique, comme clinquants et autres légères estoffes de meilleur prix, ramassant encore de présent tout l'argent qui leur est dheu, pour tascher de le sauver. Voyant doncques que le Seigneur rièr le quel cet argent et ce butin se trouvera en Bourgogne, ne faudra à le confisquer, vu qu'ils n'ont point de masle, ains seulement une petite fille, il m'a semblé que Vos Excellences auroient plus de droict d'en prévaloir et d'en jouir, attendu qu'il n'a jamais rien apporté en ces lieux, mais gaigné tout ce qu'il a de présent sur vos subjects. Ce que néantmoins je remets à la prudence de Vos Excellences, desquelles j'attendray les ordres, pour m'y comporter et y procéder selon leur prudent advis ; Et cependant je me signeray toute ma vie, comme je suis de toute sincérité,

de Vos Excellences

Le très humble et très obéissant serviteur,
WOLFFGANG BICKHARDT.

De Vostre Bourg
d'Echallens, ce 17^e avril
1654

On s'amuse. — Dans la liste des divertissements et attractions de la semaine, que publie un journal lausannois, nous trouvons à la date du 30 septembre, l'indication suivante :

« Ecole supérieure communale des jeunes filles. — Dernier délai pour le paiement du 1^{er} trimestre scolaire. »

En fait de divertissement !...

MARIAGE ET PROFESSION

Voici donc la suite des conseils de M. le professeur Mantegazza sur l'art de se marier.

S'adressant cette fois aux jeunes filles, le professeur passe en revue les diverses professions habituellement réservées aux hommes et discute les chances de bonheur que chacune d'elles peut offrir à l'épouse de celui qui l'exerce. Il y a en ceci un peu de fantaisie philosophique.

Ainsi, M. Mantegazza conseille-t-il aux jeunes filles à marier de bien peser tout avant d'épouser un financier ou un homme politique. L'un